



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'INTÉRIM EN NORMANDIE À FIN DÉCEMBRE 2019



À FIN DÉCEMBRE 2019,
EN NORMANDIE,

46 600
intérimaires

SOIT UNE BAISSSE
DE 2,5% EN UN AN

Le nombre d'intérimaires augmente de 1,6% en trois mois. En un an, il diminue de 2,5%.

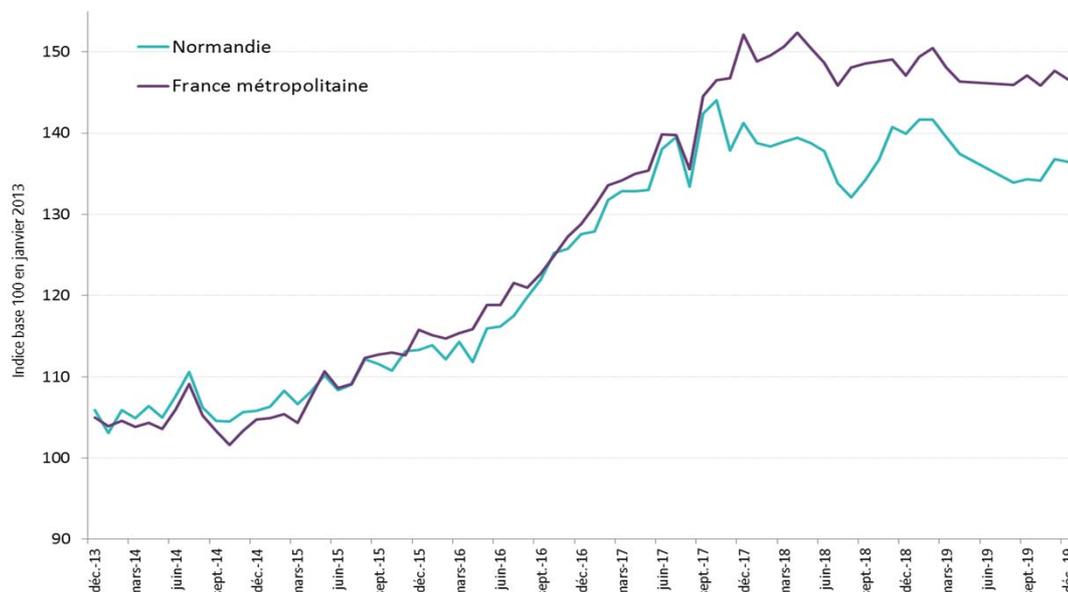
En décembre 2019, 46 582 intérimaires travaillent en Normandie. Ils sont 1,6% plus nombreux qu'en septembre, soit près de 740 postes de plus (-0,3% en moyenne nationale). En un an, le nombre d'emplois intérimaires normands diminue quant à lui de 2,5% soit 1 188 postes de moins par rapport à décembre 2018. Il recule de 0,3% en moyenne nationale.

Le nombre d'intérimaires augmente en trois mois dans trois des cinq départements normands, très fortement dans celui de l'Orne : +31,2%, suivi du Calvados : +9,0% et de l'Eure : +1,6%. Il est en recul respectivement de 7,0% et 1,7% en Seine-Maritime et dans la Manche.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE PAR DÉPARTEMENT

Données CVS	Décembre 2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Proportion Déc. 2019
Calvados	10 480	+9,0%	+6,0%	22,5%
Eure	8 035	+1,6%	-4,6%	17,2%
Manche	6 300	-1,7%	-4,9%	13,5%
Orne	4 820	+31,2%	+34,3%	10,3%
Seine-Maritime	16 948	-7,0%	-11,9%	36,4%
Normandie	46 582	+1,6%	-2,5%	100,0%

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN NORMANDIE



46 582
intérimaires,
en Normandie,
à fin décembre 2019

Note :

Les séries d'emploi intérimaire ont été révisées à partir du mois d'avril 2018. Avec la généralisation en 2017 de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les déclarations de missions par les établissements de travail temporaire, la qualité de la couverture des déclarations s'est améliorée.

Les évolutions d'emploi intérimaire reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares.

Près de la moitié des intérimaires travaillent dans l'industrie en décembre 2019 (23 000 intérimaires)

RÉPARTITION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR ET PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

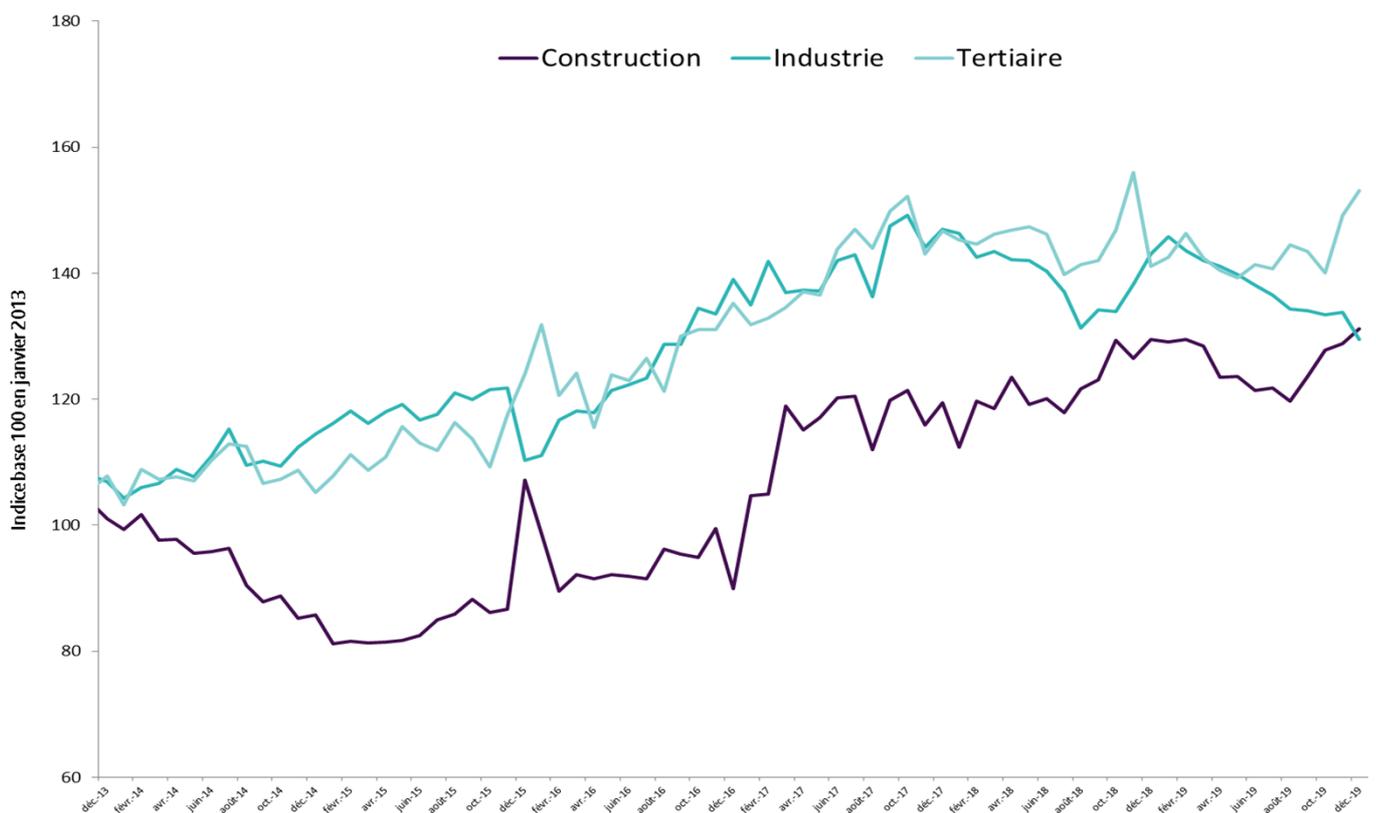
Données CVS	Décembre 2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Proportion Déc. 2019
Agriculture	377	+56,9%	+14,8%	0,8%
Industrie, dont :	23 028	-3,4%	-9,5%	49,4%
<i>Fabrication d'autres produits industriels</i>	10 998	-7,3%	-10,5%	23,6%
<i>Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac</i>	4 818	+11,9%	+14,0%	10,3%
<i>Fabrication de matériels de transport</i>	3 411	-15,4%	-29,3%	7,3%
<i>Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines</i>	2 531	+13,7%	-1,8%	5,4%
<i>Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution</i>	1 163	-8,6%	-15,2%	2,5%
Construction	9 863	+6,2%	+1,3%	21,2%
Tertiaire, dont :	13 315	+6,7%	+8,5%	28,6%
<i>Transports et entreposage</i>	4 608	+10,4%	+13,8%	9,9%
<i>Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien</i>	3 156	-1,0%	-6,2%	6,8%
<i>Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles</i>	2 776	+3,4%	+3,1%	6,0%
<i>Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale</i>	957	+18,8%	+33,3%	2,1%
<i>Hébergement et restauration</i>	805	+22,7%	+36,0%	1,7%
Normandie	46 582	+1,6%	-2,5%	100,0%

En trois mois, l'emploi intérimaire normand est en hausse de 6,2% dans la construction. Il augmente de 6,7% dans le tertiaire, particulièrement dans "l'hébergement restauration" (+22,7%) et dans les "administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale" (+18,8%).

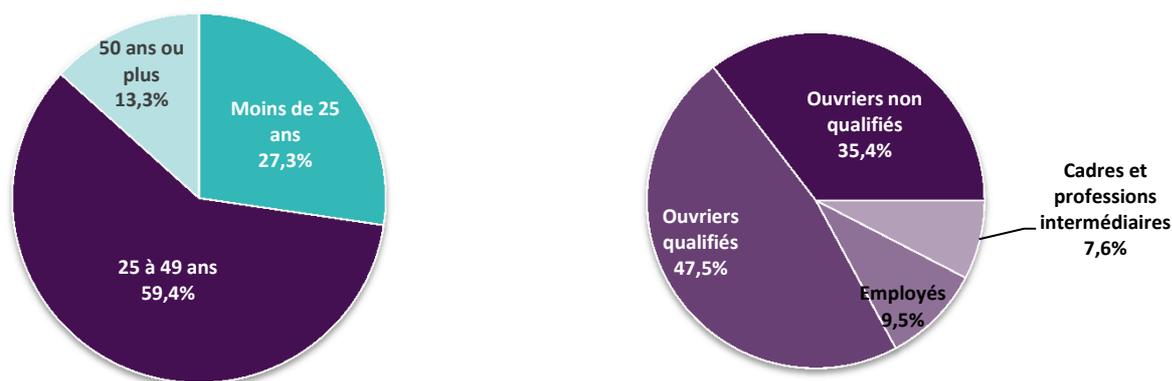
Dans l'industrie, l'emploi intérimaire baisse de 3,4% en trois mois (-811 personnes), particulièrement dans les "industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution" (-8,6%) et la "fabrication d'autres produits industriels" (-7,3%).

Le nombre d'intérimaires repart à la hausse depuis le troisième trimestre 2019 dans la construction et le tertiaire

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR DEPUIS JANVIER 2013



En Normandie, plus d'un quart des intérimaires ont moins de 25 ans, 83% sont des ouvriers



Dans la région, à fin décembre 2019, plus d'un quart des intérimaires ont moins de 25 ans (27%). Les personnes ayant 50 ans ou plus représentent 13% des intérimaires normands.

48% des intérimaires sont des ouvriers qualifiés, 35% sont des ouvriers non qualifiés.

Les personnes plus qualifiées sont moins représentées en Normandie : 10% d'employés et 8% de cadres et professions intermédiaires parmi les intérimaires normands.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET TRANCHE D'ÂGE

Données CVS	Décembre 2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Proportion Déc. 2019
Par âge				
Moins de 20 ans	2 872	+6,8%	+4,1%	6,2%
De 20 à 24 ans	9 866	-0,9%	-5,1%	21,2%
De 25 à 29 ans	7 356	+0,6%	-5,4%	15,8%
De 30 à 39 ans	12 102	+4,2%	-0,7%	26,0%
De 40 à 49 ans	8 201	-0,9%	-4,4%	17,6%
50 ans ou plus	6 186	+3,1%	+1,7%	13,3%
Par qualification				
Cadres et professions intermédiaires	3 553	-2,6%	-2,0%	7,6%
Employés	4 431	+6,7%	+8,5%	9,5%
Ouvriers qualifiés	22 113	+3,4%	-1,8%	47,5%
Ouvriers non qualifiés	16 486	-1,0%	-6,0%	35,4%
Normandie	46 582	+1,6%	-2,5%	100,0%

La hausse en trois mois des effectifs de l'emploi intérimaire normand (+1,6%) concerne presque toutes les tranches d'âge. Elle est plus marquée pour les intérimaires âgés de moins de 20 ans (+6,8%) et ceux de 30 à 39 ans (+4,2%).

L'emploi augmente plus fortement qu'en moyenne régionale pour les employés (+6,7% entre septembre et décembre 2019). Il baisse pour les intérimaires cadres ou de profession intermédiaire (-2,6%) et pour les ouvriers non qualifiés (-1,0%).

Sources et Méthodologie

Système d'information

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » (RMM) des entreprises de travail temporaire (ETT). En effet, les établissements de travail temporaire doivent transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi, Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim.

Indicateur fin de mois

Dans ce document, l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires) correspond au calcul de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle. Les évolutions publiées sont corrigées des variations saisonnières, les coefficients étant réestimés tous les mois. Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Responsable de la rédaction
Frédérique PELLIER

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation
pole-emploi-normandie.fr

Pôle emploi Normandie
Le Floral – CS 92053
90 avenue de Caen
76040 Rouen Cedex 1

